

COLLÈGE MILITAIRE DE KINGSTON

1. Le Collège militaire royal, à Kingston, lors de sa réouverture, sera-t-il dirigé suivant le même principe qu'en 1938-1939?

2. Quelles dispositions prend-on a) pour donner des cours de formation d'officiers à l'usage des gradués d'universités; b) en vue d'inclure les hommes de troupe de l'armée active recommandés à recevoir des brevets?

L'hon. M. ABBOTT:

1. On n'a pas encore décidé quels principes présideront à la réouverture du Collège militaire royal. La façon dont on désignera les officiers de l'armée d'après-guerre, les normes d'instruction requises et la façon dont la formation éducative et militaire sera pourvue dépendront, dans une certaine mesure, des vœux qui seront formulés par un comité présidé par le brigadier Sherwood Leet, de Vancouver, qui enquête actuellement sur ces questions.

2. Voir réponse au n° 1.

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

M. DROPE:

1. Qu'est-ce que la Commission mixte internationale?

2. Quel est le personnel de cette commission?

3. Quel traitement reçoivent ses membres?

4. Quelles sont leurs fonctions?

Le très hon. MACKENZIE KING:

1. C'est une commission, créée par un traité signé à Washington, le 11 janvier 1909, formée de six commissaires (trois du Canada et trois des Etats-Unis d'Amérique) et ayant compétence dans les questions se rattachant à l'usage, à la captation ou au détournement de certains cours d'eau limitrophes ou traversant la frontière, ainsi qu'en matière de différends entre le Canada et les Etats-Unis le long de la frontière. Seulement deux commissaires ont été nommés de part et d'autre.

2. a) Personnel canadien: deux commissaires, un secrétaire, un secrétaire adjoint et le secrétaire du président. b) Personnel américain: deux commissaires, un secrétaire et un certain nombre d'employés nommés par le gouvernement des Etats-Unis.

3. a) Traitements du personnel canadien: (1) l'honorable Charles Stewart, commissaire (président), \$7,500; (2) M. J.-E. Perreault, commissaire, \$7,500; (3) M. Lawrence J. Burpee, secrétaire, \$4,620; (4) Mlle E. M. Sutherland, secrétaire adjoint, \$2,358.12; (5) Mme J. L. Montgomery, secrétaire du président, \$2,178.12.

b) Les traitements du personnel américain sont déterminés et versés par le gouvernement des Etats-Unis.

4. Les deux commissaires canadiens étudient, de concert avec les commissaires américains, les questions dont la commission est saisie. Le secrétaire canadien et le secrétaire américain

sont secrétaires conjoints de la commission; le secrétaire canadien est en outre chargé des questions d'ordre administratif se rattachant à la section canadienne. Le secrétaire adjoint seconde le secrétaire dans l'exercice de ses fonctions et fait le travail de bureau. Le secrétaire du président exerce les fonctions ordinaires d'un secrétaire.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

M. HANSELL:

1. Quels sont les membres de l'Office national du film? Où demeure chacun de ses membres et quelle est la profession régulière de chaque membre?

2. De quelle façon est organisé l'Office et quelle fonction, le cas échéant, y remplit chaque membre?

3. Qui est le commissaire de cinématographie de l'Etat et est-il membre du Bureau de cinématographie?

4. Combien de fois le Bureau a-t-il siégé au cours de 1945, à quelles dates et qui a assisté à chacune de ses séances?

5. Les séances de la commission sont-elles ouvertes au public?

6. Des personnes autres que les membres du Bureau ont-elles assisté à ces séances? Dans l'affirmative, quelles sont ces personnes et en quelles occasions ont-elles assisté aux séances?

L'hon. M. CLAXTON: Je dépose le document.

LA TOUR MARTELLO À HALIFAX

M. ISNOR:

1. Y a-t-il un édifice que possède ou contrôle le Gouvernement et qui porte le nom de Tour Martello dans le parc Point Pleasant à Halifax?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) quand a-t-il été construit; b) par qui; c) quel en a été le coût; d) quels en ont été les frais d'entretien de 1940 à 1945 inclusivement?

3. L'édifice est-il ouvert au public?

4. Y a-t-il un concierge chargé de faire visiter la Tour aux touristes?

LA LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS—CONSTRUCTION DE LOGEMENTS À BRANTFORD

M. CHARLTON:

Combien de demandes le ministère des Affaires des anciens combattants a-t-il reçues pour les logements en construction à Brantford (Ont.), sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

LA POLYMER CORPORATION—POLLUTION DES EAUX DE LA RIVIÈRE ST. CLAIR

M. MURPHY:

1. Le Gouvernement a-t-il reçu des plaintes touchant la pollution des eaux de la rivière St. Clair par suite des opérations de la Polymer Corporation Limited, ou de l'une de ses filiales ou de ses usines, depuis le 1er octobre 1945?

2. Dans le cas de l'affirmative, que fait-on afin de faire disparaître et de diminuer cette incommodité?